



Education : faisons entrer la France dans l'ère des Lumières numériques !

Education : faisons entrer la France dans l'ère des Lumières numériques ! : Quarante-trois entreprises et organisations du secteur des EdTech appellent le gouvernement à consacrer un millième du budget de l'éducation nationale aux ressources et solutions éducatives numériques. LETTRE OUVERTE. La France consacre chaque année plus de 140 milliards d'euros à son système éducatif, qui malgré les nombreux efforts, reste mal classé dans les études internationales. Cette année, 80 000 élèves décrocheurs quitteront le système scolaire sans véritable formation leur permettant d'entrer sereinement dans le monde du travail et la vie d'adulte, et bien plus encore se retrouveront dans des situations d'échec scolaire ou en grande difficulté. Au-delà du désespoir individuel, chacun d'entre eux « surcoûtera » en moyenne durant sa vie d'adulte un total de 230 000 euros (précarité et chômage pour un grand nombre, RSA pour certains et une probabilité plus forte d'avoir affaire au système judiciaire pour d'autres, etc.), selon le Boston Consulting Group. Ce surcoût lié à l'échec scolaire représente donc la création chaque année d'une dette future de près de 20 milliards d'euros. Les principales causes de l'échec scolaire sont connues : 45 % des élèves ont du mal à suivre le rythme de la classe ; 26 % des élèves ne maîtrisent pas certaines notions fondamentales, qui, de ce fait, bloquent l'acquisition de connaissances nouvelles qui leur sont liées. De multiples études menées dans le cadre des sciences cognitives et plus particulièrement des neurosciences, soulignent que la diversité des supports d'apprentissage mixant l'image, le son, la vidéo et l'animation renforcent l'ancrage des apprentissages, facilitent la mémorisation et l'acquisition de connaissances et de compétences. A cela s'ajoute la démultiplication de l'efficacité de l'enseignant grâce aux outils de suivi fin des élèves et de personnalisation des contenus et des apprentissages. Pour cela, il faut des moyens significatifs à allouer aux ressources et solutions numériques éducatives de nouvelle génération. Hélas, l'Association française des industriels du numérique de l'éducation et de la formation (Afinef) estime que la France ne consacre chaque année que de 10 à 15 millions d'euros aux ressources numériques éducatives pour ses 12 millions d'élèves (à comparer aux 300 millions d'euros de l'édition scolaire et aux 40 millions d'euros de la photocopie scolaire). Cet euro par élève et par an représente moins d'un dix-millième des 140 milliards d'euros ! La France dispose de nombreuses entreprises et start-up innovantes, dynamiques et performantes dans le domaine de la EdTech. Ces sociétés ont un fort potentiel, en France comme à l'international. Convaincues de cet apport bénéfique aux élèves et à leurs enseignants, de nombreuses start-up et PME se sont lancées dans l'aventure du numérique éducatif. Avec le sérieux et l'exigence que requiert la production de ressources éducatives, plusieurs entreprises ont recruté et mélangé des talents de l'édition, de la création numérique, du développement informatique, du serious gaming, de l'intelligence artificielle, ainsi que des experts en ingénierie pédagogique. Elles souhaitent donc : participer à rendre rapidement plus efficient et moderne le système éducatif français ; être au service de l'enseignant en accompagnant et prolongeant sa pédagogie : apprentissages hors la classe-classe inversée, optimisation de son temps de présence, diminution des tâches répétitives, etc. ; permettre l'évaluation objective des compétences et la personnalisation des apprentissages pour lesquelles le numérique a un rôle central à jouer ; participer à la réduction importante du nombre d'élèves décrocheurs ou en grande difficulté, et ainsi contribuer à l'amélioration de nos comptes publics ; améliorer la position de la France dans les classements internationaux ; développer l'excellence de la filière EdTech française, notamment à l'international ; garantir la souveraineté nationale en matière de e-Education. Pour cela, l'Afinef et les signataires estiment qu'il est indispensable, compte tenu des apports du numérique et des enjeux, de consacrer un budget annuel atteignant 140 millions d'euros en ressources et solutions éducatives numériques, soit seulement un millième des 140 milliards d'euros du budget de l'éducation. Ce « millième » du budget est donc un enjeu et un choix stratégique d'affectation budgétaire. L'éducation est un choix politique, car il nous engage tous. Souhaitons-nous pour la France une véritable industrie du savoir et de la connaissance ? Monsieur le président de la République, monsieur le premier ministre, monsieur le ministre de l'éducation nationale, monsieur le secrétaire d'Etat chargé du

numérique, grâce à vous, ce millième du budget national pour l'éducation sera l'étincelle qui fera, enfin, entrer la France dans l'ère des Lumières numériques ! Les 43 premières entreprises et organismes EdTech signataires, au 14 novembre 2017 : Af inef ; AviTICE Solutions ; Bayard Education ; Beneylu School ; Brainpop ; Digischool ; Edition.fr ; Edoki Academy ; Educapital ; Educlever ; EDUCRAK ; EduMédia ; Edunao ; English Attack ; Euro-France Médias ; EvidenceB ; Génération 5 ; Impala Itop Education ; Jeulin ; Kartable ; Kiupe ; Kwyk ; L'Escapadou ; Learnspace ; Learn Enjoy ; Lelivrescolaire.fr ; LeWebPédagogique ; Ludomag ; Marbotic ; Maskott ; Matchware ; Monster Messenger ; myBlee Maths ; Open Digital Education ; Openclassrooms ; Planet Nemo Qwant ; Succubus Interactive ; Super Julie ; Tralalère ; Universalis ; We Want To Know.